

Vos actualités syndicales APTS Laval

BUREAUX SYNDICAUX

Cité de la Santé de Laval

Local : C.SS.21
Téléphone : 450-668-1010 poste : 23840
Télécopieur : 450-975-5027
Horaire: Du lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Hôpital juif de réadaptation

Local : B0016
Téléphone : 450-688-9550 poste : 84415

308 boulevard Cartier Ouest

Local : 231
Téléphone (CJ) : 450-933-1505 ou 450-975-4150 poste : 61149
Téléphone (CRDI) : 450-490-1888
Télécopieur : 450-975-0615
Horaire du bureau : lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Courriel : laval@aptsq.com

[@syndicatAPTSLaval](https://www.aptsq.com/Laval)

www.aptsq.com/Laval

À LA UNE

GAIN APTS LAVAL : RÉORGANISATION IDOLA ST-JEAN

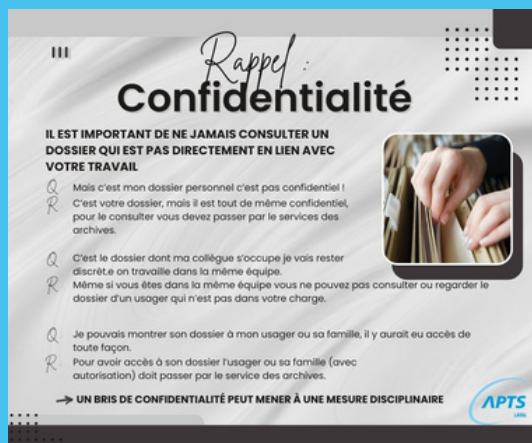
Le syndicat APTS a déposé au Tribunal administratif du travail en avril dernier une plainte selon l'article 12 du Code du travail pour dénoncer l'entrave et l'ingérence de l'Employeur dans ses activités syndicales.

Une audience était prévue en juin 2025 mais après réflexion et après négociation, les parties ont décidé de convenir d'une entente afin de régler la plainte en litige.

Ainsi l'entente conclue entre le CISSS Laval et le syndicat APTS stipulait entre autre que l'employeur devrait offrir ses excuses en regard des enjeux de communication survenues entre le service de relations de travail, les directions concernées et le syndicat APTS. Ceci a eu pour effet que la réorganisation prévue au CHSLD Idola St-Jean ne s'est pas officialisée comme cela aurait dû l'être en vertu de la convention collective.

Le communiqué a été envoyé aux équipes concernées le 26 juin 2025 et les démarches sont en cours avec l'employeur et le syndicat pour conclure une entente de réorganisation dans les règles prévues à la convention collective.

Un petit rappel



Rappel : Confidentialité

IL EST IMPORTANT DE NE JAMAIS CONSULTER UN DOSSIER QUI EST PAS DIRECTEMENT EN LIEN AVEC VOTRE TRAVAIL

Q Mais c'est mon dossier personnel c'est pas confidentiel !
R C'est votre dossier, mais il est tout de même confidentiel, pour le consulter vous devez passer par le service des archives.

Q C'est le dossier dont ma collègue s'occupe je vais rester discrète on travaille dans la même équipe.
R Même si vous êtes dans la même équipe vous ne pouvez pas consulter ou regarder le dossier d'un usager qui n'est pas dans votre charge.

Q Je pouvais montrer son dossier à mon usager ou sa famille, il y aurait eu accès de toute façon.
R Pour avoir accès à son dossier l'usager ou sa famille (avec autorisation) doit passer par le service des archives.

→ UN BRIS DE CONFIDENTIALITÉ PEUT MENER À UNE MESURE DISCIPLINAIRE

CLAUDE 13.08 : PERTE ANCIENNETÉ ET D'EMPLOI

Depuis quelque mois le CISSS de Laval applique avec plus de rigueur la clause 13.08 de la convention collective nationale.

Cette clause prévoit notamment que la personne qui n'a pas travaillé au CISSS de Laval pendant plus de 12 mois (à l'exception des personnes bénéficiant de la sécurité d'emploi) perd son ancienneté et son emploi.

Si vous êtes sur la liste de disponibilité et que vous n'avez pas eu ou accepté de remplacement depuis près de 12 mois (et ce même si c'est parce que vous travaillez dans un autre établissement), le temps est venu de réfléchir à votre situation et de penser à prendre un remplacement si vous souhaitez rester un.e employé.e du CISSS de Laval.

Vous avez des questions sur le sujet, écrivez-nous au laval@aptsq.com

RECONNAISSANCE DES PROFESSIONS

À l'APTS Laval nous pouvons compter sur:

- 88 agent.es de planification, de programmation et recherche (APPR)
- 20 spécialistes en activités clinique (SAC)
- 1 spécialiste en évaluation de soins
- 1 technicien en recherche social

Nous les remercions pour leur bon travail!



26 SEPTEMBRE

JOURNÉE DE SOUTIEN CLINIQUE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES/SERVICES

Reconnaissons les spécialistes en activités cliniques, les spécialistes en évaluation des soins, les agent.es de planification, de programmation et de recherche et les technicien-ne-s en recherche sociale

CAMPAGNE D'APPEL

L'APTS lance une campagne d'appel nationale pour sonder ses membres à travers le Québec. L'APTS souhaite connaître votre niveau d'appréciation face à votre organisation syndicale.

La prochaine région visée par l'APTS nationale est LAVAL. Ne soyez pas surpris si vous recevez un appel dans les prochains mois. Vous pouvez répondre même si vous voyez sur votre afficheur POSSIBLE SPAM.

CHANGEMENT DE CONSEILLER

Le conseiller syndical Gabriel Tremblay Rousselle nous quitte pour se consacrer à l'APTS en Estrie, et c'est Mathieu Riendeau qui arrive dans l'équipe pour s'occuper des directions suivantes :

- Direction santé mentale dépendance
- Direction SAPA
- Direction santé publique
- Direction général adjoint
- Direction régional clinique hébergement
- Direction ressources techniques
- Direction ressources financières
- Direction ressources informatiques
- Direction act accessoires

Un gros merci à Gabriel et bienvenue à Mathieu !

Votre équipe locale :

